

La procédure pénale est l'objet de mutations enchevêtrées engageant des enjeux multiples. A l'heure des soixante ans de l'entrée en vigueur du Code de procédure pénale, il apparaît que le mouvement de recomposition engagé il y a une trentaine d'années va *crescendo*. La complexité, tout à la fois, de ses causes, de ses manifestations et de ses conséquences suppose que l'analyse soit conduite selon différents angles, dans une articulation de la théorie et de la pratique et dans une liaison des disciplines qui s'intéressent à l'objet qu'est la procédure pénale (droit, sociologie, médecine, psychologie...). Ce colloque entend donc marier ces approches, en faisant dialoguer chercheurs et praticiens, par-delà les frontières disciplinaires. Il devrait ainsi permettre de mieux comprendre ce qu'est, aujourd'hui, la procédure pénale et de préciser ce qu'elle est en train de devenir.

Comité de patronage

RUDY LAHER, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes, directeur de l'Institut d'Etudes judiciaires*

FRANÇOIS LEBORGNE, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes, directeur de l'Institut d'Etudes judiciaires*

MARIANNICK LE GUEUT, *professeur de médecine légale et de droit de la santé à l'Université de Rennes 1, directrice du master interdisciplinaire de Criminologie*

XAVIER RONSIN, *premier président de la cour d'appel de Rennes*

GILDAS ROUSSEL, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes, directeur de l'Institut d'Etudes judiciaires*

JEAN-FRANÇOIS THONY, *procureur général près la cour d'appel de Rennes*

LOÏCK VILLERBU, *professeur émérite de psychologie de l'Université Rennes 2, président de la Société bretonne de psycho-criminologie et psycho-victimologie*

Comité scientifique

RENAUD BOUVET, *chef du service de médecine légale et pénitentiaire, CHU Rennes*

ASTRID HIRSCHMANN, *professeur de psychocriminologie, Université Caen Normandie, co-responsable scientifique*

ERIC PÉCHILLON, *professeur de droit public, Université Bretagne Sud*

LAURENT ROUSVOAL, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles, UMR CNRS IODE, Université de Rennes 1, co-responsable scientifique*

Jeudi 25 avril	
9h30	Accueil
9h45	Allocutions d'ouverture MARION DEL SOL, <i>professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'Université de Rennes 1, directrice de l'UMR IODE</i> PHILIPPE MABO, <i>professeur de cardiologie, vice-président de l'Université de Rennes 1</i>
Axe 1 : Perspective(s) systémique(s)	
	Présidence : XAVIER RONSIN, <i>premier président de la cour d'appel de Rennes</i>
10h	Premier mouvement : Quels intérêts en jeu(x) ? Entre nouvelle conception de l'intérêt général et montée des intérêts particuliers <ul style="list-style-type: none">La question de la place de la victime MATHIEU SOULA, <i>professeur d'Histoire du droit à l'Université Paris Nanterre</i>Le partenariat public / privé et l'exécution des peines GAËTAN CLIQUENNOIS, <i>chargé de recherche CNRS en sociologie, UMR DCS, Univ. Nantes</i> Discussion
11h10	Deuxième mouvement : Autour de la séparation des pouvoirs en procédure pénale <ul style="list-style-type: none">Le point de vue d'un juriste JEAN-BAPTISTE PERRIER, <i>professeur de droit privé et sciences criminelles à l'Université Aix-Marseille</i>Le point de vue d'un sociologue PHILIP MILBURN, <i>professeur de sociologie à l'Université Rennes 2</i> Discussion
12h30	_____ Déjeuner _____
	Présidence : BENOIT TESTÉ, <i>professeur de psychologie sociale à l'Université de Rennes 2</i>
13h50	Troisième mouvement : Autour des temporalités de la procédure <ul style="list-style-type: none">Le point de vue d'un juriste LAURENT SAENKO, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris Sud</i>Le point de vue d'un psychologue PASCAL LE BAS, <i>psychologue, chargé d'enseignement aux Universités de Rennes 1 et Rennes 2</i> Discussion
15h	Quatrième mouvement : Forme et fond – nouvelles interactions entre procédure et droit substantiel <ul style="list-style-type: none">Rapport général LAURENT ROUSVOAL, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Rennes 1</i>Contrepoint : Le mouvement de « procéduralisation » du droit FRÉDÉRIQUE MICHEA, <i>maître de conférences en droit public à l'Université de Rennes 1</i> Discussion
	Pause
16h30	Cinquième mouvement : National et non-national <ul style="list-style-type: none">Le dépassement par l'Union européenne SILVIA ALLEGREZZA, <i>associate professor in Criminal Law, Université du Luxembourg</i>Le dépassement par le droit international IRYNA GREBENYUK, <i>docteur en droit, enseignante contractuelle à l'Université de Picardie Jules Verne</i> Discussion

17h40	Sixième mouvement : Pénal et non-pénal <ul style="list-style-type: none">L'extension des garanties des droits fondamentaux à la répression non pénale ANNE SIMON, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne</i>La contagion des atteintes aux libertés. L'exploitation des fichiers non pénaux à des fins pénales PAULINE LE MONNIER DE GOUVILLE, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas</i> Discussion
18h45	Fin de la première journée

Vendredi 26 avril	
Axe 2 : Résonances et dissonances	
	Présidence : MARIANNICK LE GUEUT, <i>professeur de médecine légale et de droit de la santé de l'Université de Rennes 1, directrice du Master Criminologie</i>
8h45	Mouvement introductif : Le droit et la « criminologie » <ul style="list-style-type: none">Le point de vue d'un juriste GEORGES FOURNIER, <i>Doyen honoraire de la Faculté de droit et de science politique de Rennes</i>Le point de vue d'une psycho-criminologue ASTRID HIRSCHMANN, <i>professeur de psychologie à l'Université Caen-Normandie</i> Discussion – Pause
10h15	Ateliers interdisciplinaires – Première vague <ul style="list-style-type: none">Atelier A : Entre soin et répression. Quelles méthodes pour quelles évaluations ? Rapport introductif ASTRID HIRSCHMANN, <i>professeur de psychologie à l'Université Caen-Normandie</i> Intervenants RENAUD BOUVET, <i>chef du service de médecine légale et pénitentiaire du CHU de Rennes</i> JEAN-LOUIS LESAIN, <i>président honoraire de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Rennes</i> LAURENT ROUSVOAL, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Rennes 1</i>Atelier B : La prise en charge des victimes mineures Rapport introductif DIANA VILLEGAS, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas</i> Intervenants : ADJUDANT BRUNO BELIN, <i>brigade de gendarmerie de Saint-Malo</i> MAÏTÉ CHAPPRON, <i>psychologue, centre hospitalier de Saint-Malo</i> ME CÉCILE DE OLIVEIRA, <i>avocate au Barreau de Nantes</i>Atelier C : Les procédures dérogatoires. L'exemple de la criminalité organisée Rapport introductif GILDAS ROUSSEL, <i>maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Bretagne occidentale</i> Intervenants YANN CHOUCQ, <i>Avocat honoraire au Barreau de Nantes, président honoraire du CRFPA de Rennes</i> MARION GUENOT, <i>docteure en science politique, Université Paris 8</i> JEAN-FRANÇOIS THONY, <i>procureur général près la cour d'appel de Rennes</i>
12h45	_____ Déjeuner _____

14h00

Ateliers interdisciplinaires – Seconde vague

- Atelier A : Entre soin et répression. Débats autour des Unités pour malades difficiles (UMD)
 - Rapport introductif
ERIC PÉCHILLON, *professeur de droit public à l'Université de Bretagne Sud*
 - Intervenants
GAËTAN CLIQUENNOIS, *chargé de recherches CNRS en sociologie, UMR DCS*
DENIS CHATEAUX, *médecin-chef de l'UMD du centre hospitalier de Plouguernevel*
CAROLINE GOSSET, *vice-présidente du Tribunal de grande instance de Saint-Brieuc en charge de l'application des peines*
LIVIA VELPRY, *maîtresse de conférences en sociologie à l'Université Paris 8 – Saint-Denis*
- Atelier B : Nouvelles technologies et preuve pénale
 - Rapport introductif
VIKY FERREIRA, *docteur en droit, enseignante contractuelle à l'Université de Rennes 1*
 - Intervenants
RENAUD BOUVET, *chef du service de médecine légale et pénitentiaire du CHU de Rennes*
ALAIN SOMAT, *professeur de psychologie sociale à l'Université Rennes 2*
LIEUTENANT-COLONEL PHILIPPE SOUPÉ, *officier coordonnateur du renseignement criminel, Région de gendarmerie Bretagne*
- Atelier C : Procédures alternatives et justice restaurative
 - Rapport introductif
SYLVIE GRUNVALD, *maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'Université de Nantes*
 - Intervenants
PASCAL BOUGY, *avocat général près la cour d'appel de Rennes*
THIERRY FILLION, *avocat au Barreau de Rennes*
PHILIP MILBURN, *professeur de sociologie à l'Université Rennes 2*

16h45

Conclusion des grands témoins : Demain, un autre rapport à une autre procédure ?
 JEAN DANET, *maître de conférences à l'Université de Nantes, ancien membre du Conseil supérieur de la Magistrature*
 LOÏCK VILLERBU, *professeur émérite de psychologie de l'Université Rennes 2, président de la Société bretonne de psychocriminologie*

17h45

Fin du colloque

Responsables scientifiques

Astrid Hirschelmann

professeur de psychologie clinique et pathologique,
Laboratoire de psychologie, Université Caen Normandie

Laurent Rousvoal

maître de conférences en droit privé et sciences criminelles,
IODE, UMR CNRS 6262, Université de Rennes 1

Informations pratiques :

Jeudi 25 avril, Faculté de médecine de Rennes
Vendredi 26 avril, Faculté de droit et de science politique de Rennes

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

Inscriptions :

iode.univ-rennes1.fr

Contact

stephanie.annee@univ-rennes1.fr



Conception et réalisation : s.c.u.t.o.g.e. a.p.h.t.o.g. - UR1 - Impression : service de reprographie UR1

Credito photo : © Platond au Musée des civilisations anatoliennes, Ankara, Turquie, Wikimedia Commons

**Les mutations
de la procédure pénale**

Regards croisés à l'occasion des soixante ans
du Code de procédure pénale

**Jeudi 25
&
Vendredi 26
avril 2019**

Programme

Jeudi 25
Faculté de médecine - Amphi A - Bât 2
2 av. du Professeur Léon Bernard - Rennes

Vendredi 26
Faculté de droit et de science politique
9 rue Jean Macé - Rennes - Amphi III